

Formation au B.I.A.



Le lycée Pergaud prépare les élèves qui le souhaitent au **Brevet d'Initiation Aéronautique**. Une première réunion d'information est prévue le jeudi 21 septembre.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale qui valide un niveau d'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial.

Le programme permet de s'intéresser aux différents types d'aéronefs et de développer des compétences dans 5 domaines :

1. Météorologie et aérologie.
2. Aérodynamique, aérostatique et principes du vol.
3. Étude des aéronefs et des engins spatiaux.
4. Navigation, réglementation, sécurité des vols.
5. Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

La formation

Elle est coordonnée par le Recteur et organisée par le Comité d'Initiation et de Recherche Aéronautique et Spatiale (CIRAS) dans chaque académie.

Elle est assurée dans les locaux du lycée sous la responsabilité d'un enseignant titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique à raison d'une heure par semaine de mi-septembre à mi-mai. Elle comporte des activités pratiques facultatives sur l'aérodrome de Besançon-Thise (simulateur de vol, gonflage de voile de parapente, pilotage d'avion modèle réduit en double commande...) grâce à une convention avec le Centre de Vol à Voile de l'Aéroclub du Doubs.

Les épreuves

Elles se déroulent en général l'après-midi du 3^{ème} mercredi du mois de mai.

Elles sont nationales et prennent la forme de QCM.

Elles comprennent une épreuve obligatoire de 2 h30 (20 questions dans chacun des 5 domaines) et une épreuve facultative d'anglais aéronautique de 30 minutes (20 questions).

Pourquoi préparer l'examen ?

Découvrir les carrières aéronautiques multiples du secteur professionnel civil ou militaire.

Donner plus de sens à sa formation scolaire en utilisant l'aviation comme support interdisciplinaire.

Disposer d'un plus dans son dossier post-bac et son CV.

Echanger avec des bénévoles et se sensibiliser aux activités en milieu associatif.

Acquérir des connaissances de base pour préparer l'examen théorique d'un brevet de pilotage et obtenir une bourse supplémentaire auprès de l'une des fédérations aéronautiques.

Bénéficier d'un vol d'initiation au pilotage d'un planeur offert par l'Armée de l'Air.

Comment s'inscrire ?

En vous adressant au secrétariat

Lycée Louis PERGAUD – BIA

91- 93 bd Léon BLUM B.P. 979

25022 BESANCON Cedex

ce.0250010a@ac-besancon.fr

Textes officiels

Diplôme du BIA

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86564

Programme de l'examen

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86567